

**CONSEIL MUNICIPAL**  
**Du vendredi 25 mars 2022**  
**Procès-verbal  Compte-rendu**

*L'an deux mille vingt-deux, le vingt-cinq mars, à dix-neuf heures, le Conseil Municipal de la Commune de CRUGUEL s'est réuni à la salle polyvalente de CRUGUEL sous la présidence de M. BOULVAIS David, Maire.*

Nombre de Conseillers Municipaux en exercice : 15  
" " présents : 15  
" " absent : 0

*Date de la convocation du Conseil Municipal : le 15 mars 2022*

**Présents** : BOULVAIS David, CARO Fabrice, DIABAT Françoise, TREGARO Nicolas, BESNARD Daniel, ETIENNE Brigitte, FLOQUET Freddy, GICQUEL Céline, GUILLAUME Guénnolé, JUIN Patrice, LE SOURD Michel, MAUGUIN Armandine, RICHARD Magali, TATTEVIN Gilles, TOMMERAY Magali

**Absent** : néant

**Secrétaire de séance** : Madame Céline GICQUEL



*Monsieur le Maire procède à l'appel des conseillers municipaux et constate que 15 membres sont présents, le quorum est atteint.*

**Approbation du compte-rendu du 22 février dernier**

*A l'unanimité, les conseillers municipaux valident le compte-rendu du 22 février 2022*

**Désignation du secrétaire de séance**

*Le Conseil Municipal doit désigner un secrétaire de séance comme le précisent les articles L 5211-1 et L2121-15 du code général des collectivités territoriales.*

*Conformément à l'article L 2121-21 du code général des collectivités territoriales, il s'agit d'un vote au scrutin secret. Toutefois, le Conseil Municipal peut décider à l'unanimité, de ne pas procéder au scrutin secret, sauf disposition législative ou réglementaire prévoyant expressément ce mode de scrutin.*

*Le Conseil Municipal désigne Madame Céline GICQUEL en tant que secrétaire de séance*

**1-Subvention au CCAS**

*Monsieur le Maire indique qu'afin d'équilibrer le budget du CCAS de Cruguel, il convient de verser une subvention de 3 278 €*

*Après en avoir délibéré, et à l'unanimité, les membres du Conseil Municipal décident d'accorder une subvention au CCAS de Cruguel d'un montant de 3 278 €*

**2- Vente d'un terrain au lotissement des Hirondelles**

*Monsieur le Maire indique que Mme Christelle FREDERIC souhaite acheter un lot dans le lotissement des hirondelles*

**→** Lot 5 – 1 017 m<sup>2</sup> - 25 400 € - parcelle ZI 358

*Après en avoir délibéré, le Conseil municipal, à l'unanimité des suffrages exprimés :*

*- accepte la vente du lot 5 à Mme Christelle FREDERIC*

*- autorise le Maire, ou son représentant à signer l'acte de vente auprès de Maître DREAN GUIGNARD, notaire à PLUMELEC*

-autorise Monsieur le maire, ou son représentant, à réaliser toutes opérations et signer tous documents nécessaires à la mise en œuvre de cette délibération.

### 3-Vote des taux d'imposition des taxes locales directes pour 2022

Monsieur le Maire présente les bases prévisionnelles de 2022:

	<b>Bases 2021</b>	<b>Taux 2021</b>	<b>Bases prévisionnelles 2022</b>	<b>Maintien des taux</b>	<b>Produits à taux constants</b>
<b>Taxe Foncière (bâti)</b>	431 055	29.66	449 500	14,40 + 15.26 = 29.66	133 322 €
<b>Taxe Foncière (non bâti)</b>	53 733	36.18	55 500	36,18	20 080
					<b>153 402 €</b>

La compensation de la taxe d'habitation est de 18 964 €

Après en avoir délibéré, à l'unanimité, les membres du Conseil Municipal :

- Fixent le taux de Taxe Foncière sur les propriétés bâties pour l'exercice 2022 à **29.66%**
- Fixent le taux de taxe foncière sur les propriétés non bâties pour l'exercice 2022 à **36.18 %**

### 4 – Programme de voirie – Attribution du marché

en € HT	<b>EIFFAGE</b>	<b>EUROVIA</b>	<b>COLAS</b>	<b>COLAS VARIANTE</b>	<b>PIGEON</b>
<b>Tranche FERME</b>					
La Croix-neuve	82 436,90 €	64 281,30 €	83 993,58 €	55 959,86 €	62 097,20 €
La Ville Allio					
<b>Tranche CONDITIONNELLE</b>					
Cranhouet et Ville David	10 450,00 €	7 714,80 €	14 403,10 €	14 401,01 €	6 798,00 €
<b>Total</b>	<b>92 886,90 €</b>	<b>71 996,10 €</b>	<b>98 396,68 €</b>	<b>70 360,87 €</b>	<b>68 895,20 €</b>

Monsieur le Maire indique qu'une consultation des entreprises a été effectuée, les offres étaient à remettre pour le 28 février 2022.

Les offres sont étudiées en fonction du critère **PRIX (80%)** et du critère **VALEUR TECHNIQUE (20%)**

Après en avoir délibéré, à l'unanimité, les membres du Conseil Municipal :

- décident de retenir l'offre de l'entreprise **COLAS (VARIANTE)**
- autorisent le Maire, ou son représentant, à signer le marché et les éventuels avenants.

### Approbation des comptes de gestion 2021

Les conseillers municipaux reçoivent les tableaux synthétiques des chiffres réalisés en 2021 et du prévisionnel 2022 pour le budget principal de la commune et des 2 lotissements. Les chiffres sont détaillés par chapitre, le détail par article a été présenté en réunion de travail.

*Le compte de gestion retrace les opérations budgétaires en dépenses et en recettes de l'année 2021, selon une présentation analogue à celle du compte administratif, il est établi par la Trésorerie (Direction des Finances Publiques)*

**\*5 - Compte de gestion - Budget communal**

*Mr le Trésorier étant absent, Monsieur le Maire indique que les chiffres du compte de gestion sont identiques à ceux du compte administratif.*

*Après en avoir délibéré, les membres du Conseil municipal, à l'unanimité, approuvent le compte de gestion 2021*

**\*6 - Compte de gestion - Budget Lotissement Le Cruguelik**

*Mr le Trésorier étant absent, Monsieur le Maire indique que les chiffres du compte de gestion sont identiques à ceux du compte administratif.*

*Après en avoir délibéré, les membres du Conseil municipal, à l'unanimité, approuvent le compte de gestion 2021*

**\*7- Compte de gestion - Budget Lotissement des Hirondelles**

*Mr le Trésorier étant absent, Monsieur le Maire indique que les chiffres du compte de gestion sont identiques à ceux du compte administratif.*

*Après en avoir délibéré, les membres du Conseil municipal, à l'unanimité, approuvent le compte de gestion 2021*

**Approbation des comptes administratifs 2021**

**\*8 - Compte administratif 2021 - Budget communal**

*Monsieur Le Maire donne la parole à Fabrice CARO, Adjoint au Maire, pour mettre au vote le C.A. 2021, lequel est arrêté aux sommes suivantes:*

<b>COMMUNE</b>	<b>FONCTIONNEMENT</b>	<b>INVESTISSEMENT</b>
Dépenses	414 891,37 €	376 201,31 €
Recettes	567 500,79 €	208 174,40 €
<b>Résultat 2021</b>	<b>152 609,42 €</b>	<b>-168 026,91 €</b>
report 2020	351 265,74 €	152 189,86 €
Résultat cumulé	503 875,16 €	-15 837,05 €

*Le Maire sort de la salle et ne participe pas au vote.*

Après en avoir délibéré, les membres du Conseil Municipal, approuvent le compte administratif 2021 par 14 voix pour, 0 voix contre, et 1 abstention.

**\*9 - Compte administratif 2021 – Lotissement Le Cruguelik**

Monsieur Le Maire donne la parole à Fabrice CARO, Adjoint au Maire pour la présentation du C.A. 2021, budget annexe « lotissement » lequel est arrêté aux sommes suivantes:

LOTISS CRUGUELIK	FONCTIONNEMENT	INVESTISSEMENT
Dépenses	0,00	0,00
Recettes	0,00	0,00
<b>Résultat 2021</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
Report 2020	-5 135,32	-21 156,61
Résultat cumulé	-5 135,32	-21 156,61

Reste 1 lot à vendre à 15 000 €

Le Maire sort de la salle et ne participe pas au vote

Après en avoir délibéré, les membres du Conseil Municipal, approuvent le compte administratif 2021 par 14 voix pour, 0 voix contre, et 1 abstention.

**\* 10 - Compte administratif 2021 – Lotissement des Hironnelles**

Monsieur Le Maire donne la parole à Fabrice CARO, Adjoint au Maire pour la mise au vote du C.A. 2021, budget annexe « Lotissement des Hironnelles » lequel est arrêté aux sommes suivantes:

LOTISS HIRONDELLES	FONCTIONNEMENT	INVESTISSEMENT
Dépenses	225 332,79	152 216,32
Recettes	220 592,42	225 332,69
<b>Résultat 2021</b>	<b>-4 740,37</b>	<b>73 116,37</b>
Report 2020	42 726,64	-225 332,69
Résultat cumulé	37 986,27	-152 216,32

4 lots vendus en 2021

Reste 6 lots à encaisser

Le Maire sort de la salle et ne participe pas au vote

Après en avoir délibéré, les membres du Conseil Municipal, approuvent le compte administratif 2021 par 14 voix pour, 0 voix contre, et 1 abstention.

### **Affectation des résultats**

#### **\*11- Budget communal - Affectation du Résultat de 2021**

Après avoir constaté les résultats des comptes administratifs 2021 de la commune, les membres du Conseil Municipal, à l'unanimité, décident de l'affectation suivante :

Résultat de fonctionnement 2021 = 503 875.16 €

→ 150 000 € en excédent de fonctionnement capitalisé, imputation 1068 en recettes d'investissement

→ 353 875.16 € en excédent reporté en recettes de fonctionnement, imputation 002

Résultat d'investissement 2021 = -15 837.05 €

→ Report déficit d'investissement : 15 837.05 € en dépenses d'investissement, imputation 001

#### **\*12 - Budget Lotissement Le Cruguelik - Affectation du Résultat**

Après avoir constaté le résultat du compte administratif 2021 du Budget Annexe Lotissement « Le Cruguelik », les membres du Conseil Municipal, à l'unanimité, décident de l'affectation suivante :

\* 5 135.32 € en dépenses de fonctionnement, imputation 002

\* 21 156.61 € en dépenses d'investissement, imputation 001

#### **\*13- Budget Lotissement des Hirondelles - Affectation du Résultat**

Après avoir constaté le résultat du compte administratif 2021 du budget annexe du « Lotissement des Hirondelles », les membres du Conseil municipal, à l'unanimité, décident de l'affectation suivante :

37 986.27 € en recettes de fonctionnement, imputation 002

152 216.32 € en dépenses d'investissement, imputation 001

### **Les budgets primitifs 2022**

#### **\*14 - Budget communal - Vote du Budget primitif 2022**

Mr RIVOLIER, Conseiller au décideurs Locaux à la Trésorerie, nous a conseillé d'effectuer quelques changements par rapport aux propositions présentées lors de la commission du jeudi 10 mars :

-Programme de voirie et travaux mairie (sol) à imputer en fonctionnement

-Écritures d'équilibre vers les budgets lotissements

-Frais d'étude pour le Central à imputer au chapitre 20

-Travaux du local technique à imputer au chapitre 23

+régularisation frais de formation des élus (obligation) pour 540 €

Monsieur Le Maire présente ensuite les propositions du budget primitif 2022, dont les montants sont équilibrés de la façon suivante:

Recettes et dépenses de fonctionnement..... 870 846 €

Dépenses d'investissement..... 484 997.05 €

Recettes d'investissement .....608 964.00 €

Les membres du Conseil municipal, à l'unanimité, approuvent le budget primitif présenté ci-dessus.

**\*15 – Budget Lotissement Le Cruguelik - Vote du Budget primitif 2022**

Monsieur Le Maire présente ensuite les propositions du budget primitif 2022, dont les montants sont équilibrés de la façon suivante:

Recettes et dépenses de fonctionnement.....	26 291.93 €
Recettes et dépenses d'investissement.....	21 156.61 €

Les membres du Conseil municipal, à l'unanimité, approuvent le budget primitif présenté ci-dessus.

**\*16 - Budget Lotissement des Hirondelles - Vote du Budget primitif 2022**

Monsieur Le Maire présente ensuite les propositions du budget primitif 2022, dont les montants sont équilibrés de la façon suivante:

Recettes et dépenses de fonctionnement.....	191 158.37 €
Recettes et dépenses d'investissement.....	305 387.42 €

Les membres du Conseil municipal, à l'unanimité, approuvent le budget primitif présenté ci-dessus.

**17 - Compte rendu des délégations attribuées au maire par le Conseil Municipal**

IKEA commande d'étagère pour bibliothèque + 1 à la mairie – 1 004.95 € TTC

**18 - Questions et informations diverses**

\*Monsieur le Maire indique que l'ARIC propose des formations aux élus sur différents thèmes. Les élus intéressés ont choisi des formations. Les réponses seront transmises à l'ARIC.

\*Constitution des bureaux de vote : le planning de garde du bureau de vote est préparé.

Délibérations numérotées de 1 à 18

Fin de séance à 20H30

1	Subvention au CCAS – 3 278 €
2	Vente d'un terrain au lotissement des hirondelles
3	Vote des taux d'imposition des taxes locales directes pour 2022
4	Programme de voirie – attribution du marché
5-6-7	comptes de gestion 2021
8-9-10	comptes administratif 2021
11-12-13	affectations des résultats
14-15-16	budgets primitif 2022
17	Délégation du Conseil Municipal au Maire
18	Questions diverses

Les membres présents ont signé

<i>Nom et prénom</i>	<i>Signature</i>	<i>Nom et prénom</i>	<i>Signature</i>
<i>BOULVAIS David</i>		<i>GUILLAUME Guénolé</i>	
<i>CARO Fabrice</i>		<i>JUIN Patrice</i>	
<i>DIABAT Françoise</i>		<i>LE SOURD Michel</i>	
<i>TRÉGARO Nicolas</i>		<i>MAUGUIN Armandine</i>	
<i>BESNARD Daniel</i>		<i>RICHARD Magali</i>	
<i>ETIENNE Brigitte</i>		<i>TATTEVIN Gilles</i>	
<i>FLOQUET Freddy</i>		<i>TOMMERAY Magali</i>	
<i>GICQUEL Céline</i>			

